

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du Produit :	DNCA MODERE ERE
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR0014007GL3
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.  
Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : www.dnca-investments.com.  
Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Le Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA), qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français.

### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

### OBJECTIFS

Le Produit, est un compartiment nourricier investi pour au moins 90 % dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du Produit s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Produit est identique à celui de son maître DNCA Invest - Sérénité Plus (Part I : LU1490785331), dont l'objectif est de surperformer l'indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis sur la période de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La performance du Produit sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion.

Le Produit est investi au minimum à 90% dans son maître, dont la stratégie d'investissement est la suivante :

Le Maître est géré en tenant compte des principes de Responsabilité et de Durabilité et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'obligations qui en résulte tiennent compte d'une notation interne concernant la Responsabilité d'entreprise qui se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale, et la responsabilité sociale. La Société de Gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG en s'appuyant sur la méthode « best in universe ». Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Il peut également y avoir un biais sectoriel. De plus amples informations sur la stratégie ISR figurent dans le prospectus du maître. Le Maître bénéficie du Label ISR français. La stratégie d'investissement générale est de rechercher, à moyen terme, un rendement régulier total cohérent avec l'objectif de préservation du capital en investissant sur le marché des obligations libellées en Euro et d'autres titres de créance négociables. Le Maître cherche à sélectionner des titres dans l'univers des valeurs à revenu fixe en explorant différents segments de ce marché. La sélection peut aussi s'opérer via une analyse des caractéristiques fondamentales sous-jacentes pouvant suggérer une proposition de valeur intéressante pour les investisseurs. Le Maître vise à sélectionner des titres financiers dans l'univers des produits de taux par le biais d'une analyse crédit, d'une analyse macro-économique et d'une analyse technique et financière. L'analyse des bilans et des flux de trésorerie des émetteurs est au cœur du processus de sélection des titres. La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 4 sans restriction sur la sensibilité de chacun des titres en portefeuille pris individuellement. Le Maître n'investira que dans des titres libellés en Euro.

Le processus d'investissement repose sur les trois étapes suivantes : (i) la sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, (ii) le calibrage de la durée modifiée et du risque de crédit global du Maître et du niveau de trésorerie en fonction de l'analyse des taux d'intérêt et de l'environnement macro-économique et (iii) la sélection des titres sur la base d'une analyse fondamentale prenant en compte les critères ESG et la valorisation des instruments. Le Maître est géré en tenant compte des exigences du label ISR français, lequel implique notamment de procéder à l'analyse extra-financière d'au moins 90% des actifs nets du Maître et exclut au moins 20% des plus mauvais émetteurs d'actions de son univers d'investissement.

Le Produit ne bénéficie pas du label ISR. Le portefeuille du maître est investi à tout moment :

- jusqu'à 100% de son actif net en produits de taux libellés en Euro (obligations « corporate », obligations d'Etat, obligations convertibles ou échangeables, obligations perpétuelles, etc.) d'émetteurs du secteur privé ou public, sans contrainte de notation.
- jusqu'à 10% en actions libellées en Euro, détenues par la conversion d'obligations convertibles ou par tout autre moyen.

Le Maître peut investir dans des titres spéculatifs (c'est-à-dire n'appartenant pas à la catégorie « investment grade », ou non notés). Dans la limite de 5% de l'actif net, le Maître peut investir dans des titres qualifiés de « distressed » c'est-à-dire de notation inférieure à CCC selon Standard & Poor's ou équivalent). Dans tous les cas, le Maître n'investira pas directement dans des titres « en défaut » au moment de l'investissement. Les titres dégradés et détenus en portefeuille dans cette catégorie seront cédés dès que possible en tenant compte de l'intérêt des actionnaires.

Le Maître peut investir jusqu'à 20% de son actif net en obligations perpétuelles ou « contingent convertible bonds ». Jusqu'à 10% de l'actif net, il peut également recourir à des OPCVM et/ou FIA.

Le Maître peut investir dans des instruments financiers dérivés cotés ou traités de gré à gré pour atteindre les objectifs d'investissement fixés et/ou afin d'exploiter toute anomalie dans la structure des taux d'intérêt ceci dans la limite de 100 % de l'actif net.

Le Maître peut également recourir, dans la limite de 20% de son actif net, à des dépôts et à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Le maître est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Le Produit relève de la classification AMF « obligations et autres titres de créance libellés en euro ».

Le Produit capitalise ses revenus.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse dnca@dnca-investments.com.

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 1,5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement :

1,5 ans  
10 000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
1,5 ans**

#### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9550 EUR	9470 EUR
	Rendement annuel moyen	-4.5%	-3.6%
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9550 EUR	9470 EUR
	Rendement annuel moyen	-4.5%	-3.6%
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9890 EUR	9840 EUR
	Rendement annuel moyen	-1.1%	-1.1%
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10420 EUR	10580 EUR
	Rendement annuel moyen	4.2%	3.9%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le Produit entre décembre 2020 et juin 2022
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre mai 2016 et novembre 2017
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le Produit entre septembre 2022 et mars 2024

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 1.5 ans
<b>Coûts totaux</b>	301 EUR	355 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.0%	2.4% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.3% avant déduction des coûts et de -1.1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.01% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	101 EUR
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 1.5 années.

Les demandes de rachat de parts sont à adresser à J-1 avant 18h pour exécution des ordres à J sur la valeur liquidative en cours de clôture.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

## Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.